

Burundi : HRW plaide pour la prorogation de la Commission d'enquête de l'ONU

@rib News, 03/09/2020 - Source Agence Anadolu - Malgré les signaux positifs donnés par le nouveau gouvernement. Le directeur de Human Rights watch (HRW) en Afrique centrale, Lewis Muduge, a déclaré jeudi, qu'il était trop tôt pour mettre fin à la Commission d'enquête de l'ONU sur le Burundi.

« Il y'a un certain optimisme que de nouvelles relations puissent être établies avec le président Evariste Ndayishimiye et son administration, afin de mettre en place des formes respectueuses des droits humains », a-t-il reconnu, dans une publication sur le site officiel de HRW. Cependant, a-t-il nuancé, ces espoirs ne devraient pas avoir pour contrepartie la fin d'un exercice indispensable : l'examen par un organe indépendant de la situation des droits humains au Burundi. Cette plaidoirie intervient presque trois mois après l'investiture anticipée le 18 juin, du nouveau président de la République, Evariste Ndayishimiye, après la mort inopinée du président Pierre Nkurunziza. Le directeur de HRW en Afrique Centrale rappelle d'ailleurs que 43 organisations de la société civile ont demandé, aux Etats membres du Conseil des droits de l'homme de l'ONU d'adopter une résolution prorogeant le mandat de la commission d'enquête au Burundi. Au moment où on observe des signes de rapprochement entre Gitega et ses partenaires comme l'Union Européenne (UE), HRW estime que cette dernière devrait agir pour que le mandat de ladite commission soit renouvelé. Pour Lewis Muduge, ce n'est pas le moment de relâcher la surveillance. « À ce jour, la Commission reste le seul mécanisme indépendant doté de suffisamment de ressources et d'expérience pour documenter, surveiller et informer les violations des droits humains au Burundi, et le seul qui ait pour tâche d'identifier les auteurs de ces violations et de mettre fin à l'impunité dont ils bénéficient », précise-t-il. Il appelle, en outre, les Etats membres de l'UE à soutenir le renouvellement du mandat de ladite commission et de proposer des mesures spécifiques à même de faciliter le rapprochement escompté entre le Burundi et la communauté internationale. Gitega n'a pas encore réagi à cette requête de HRW. Créée en septembre 2016, pour enquêter sur les violations des droits humains et les abus commis au Burundi depuis la crise de 2015 née des contestations contre le 3^e mandat de feu président Nkurunziza, la commission d'enquête de l'ONU a publié, depuis 2017, plusieurs rapports concluant que des crimes contre l'humanité ont bien été commis dans le pays. Des rapports qualifiés de mensongers et non fondés par le gouvernement du Burundi. Depuis 2017, le mandat de cette commission a, à chaque fois, été prorogé d'une année.